

# LE SITE OTCXTRADING.PRO

**Categories:** [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

**Tag:** [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading C'est un placement à très haut risque que nous déconseillons aux consommateurs. La présence d'un nombre considérable de sites frauduleux ou non régulés fait de ce placement une jungle dangereuse. Ce site s'inscrit dans cette problématique.

## Le site internet

Il a été créé le 07/08/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/otcxtrading.pro>

## Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

## Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 06 86 65 12 71

Le numéro 44 74 72 18 51 15

Le numéro 44 75 34 47 81 18

Le numéro 44 75 99 74 47 00

### **Les faux noms**

Les sites utilisent :

- Mme Véronique ANDREA
- M. David MARCUS
- M. Rafael LACROIX
- M. Léo MACLANE

### **Les produits**

Il est proposé des opérations de trading.

### **Les règlements**

Le site utilise :

La société turque GREEN LAKE SOFTWARE

Elle est utilisée par plusieurs sites frauduleux appartenant à un réseau connu de l'ADC France pour lequel une action pénale est commencée.

rosecapital.ltd

amoslimited.com

finmarkethub.net

activefinancial.trade

Vous trouverez la page centralisatrice de nos recherches ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/epargne/reseau-cintra-les-tres-nombreux-sites-frauduleux/>

Un compte maltais ayant l'IBAN MT22 CFTE 2800 4000 0000 0000 2263 546

### **Les informations juridiques**

Il s'agit d'un site qui n'a pas l'agrément de l'AMF. Nous avons noté l'existence de sites très anciens qui utilisent une partie de com. Leur ancienneté semble démontrer que ce site est une usurpation partielle de leur nom.

## Conclusion

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

## **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

